

# DROITES

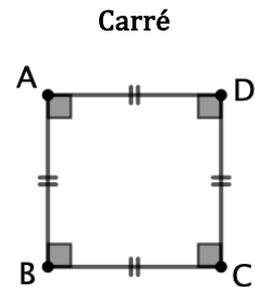
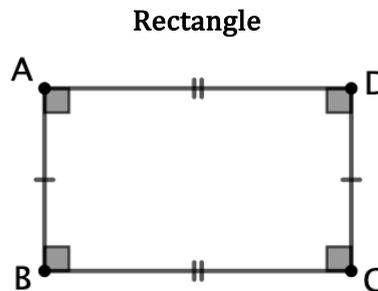
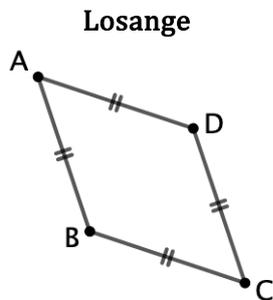
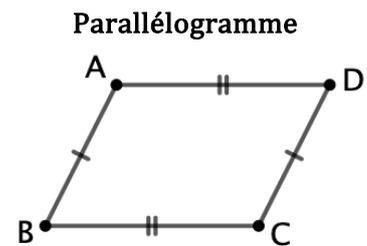
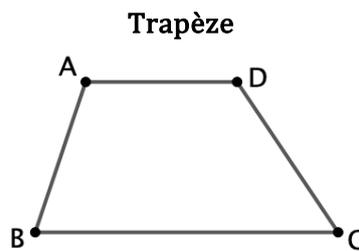
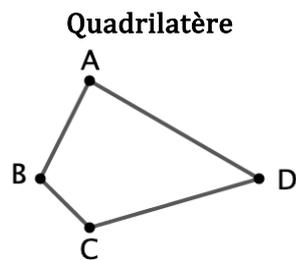
## 5) LES QUADRILATÈRES

### Définitions :

- Un quadrilatère est un polygone de quatre côtés.
- Un trapèze est un quadrilatère qui a deux côtés opposés parallèles.
- Un parallélogramme est quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.
- Un losange est un quadrilatère dont les quatre côtés ont la même longueur.
- Un rectangle est un quadrilatère qui a quatre angles droits.
- Un carré est un quadrilatère qui a quatre côtés de même longueur et quatre angles droits.

### Propriétés :

- Les côtés opposés d'un parallélogramme ont la même longueur.
- Les côtés opposés d'un rectangle sont parallèles et ont la même longueur.
- Les losanges, les rectangles et les carrés sont des parallélogrammes particuliers.
- Un carré est à la fois un rectangle et un losange.



## 6) TRIANGLE RECTANGLE

**Définition :** Un triangle rectangle est un triangle qui a deux côtés perpendiculaires.

**Propriété :** Un rectangle est formé de deux triangles rectangles superposables.

**Exemple :** Le rectangle ABCD est formé des triangles rectangles ABC et ADC.

**Définition :** Le segment  $[AC]$  qui coupe le rectangle ABCD en deux triangles rectangles est l'une des deux diagonales du rectangle. L'autre est  $[BD]$ .

